

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023.

Présents : Daniel Bancel, Yves Segond, Erwan Leconte, Corinne Magné, Violaine Debelle, Elie Bellenger.

Représenté : Michel Certhoux par Yves Segond

Absents : Stéphane Segala

Secrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- **Délibérations :**
 - Décision modificative n°1 concernant la dernière mensualité d'emprunt
 - Délibération concernant le passage à la nomenclature m57
- Disposition à prendre pour lutter contre les incendies
- **Le point sur les dossiers en cours:**
 - Adressage
 - Programme estival à Sauliac sur Célé,
- Questions diverses
- Motion de l'association AELC

Décision modificative n°1 concernant la dernière mensualité d'emprunt :

La trésorerie de Figeac considère que notre dernière mensualité trimestrielle d'emprunt en cours réglée à échéance sur le budget 2022 doit être imputée sur le budget 2023. Il convient donc d'abonder le budget 2023 par les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-10.36	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10.36	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-905.10	
1641	Emprunts en euros	905.10	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Voté à l'unanimité.

Délibération concernant le passage à la nomenclature m57 :

Dans le cadre d'un changement de logiciel, nous devons délibérer pour un changement de nomenclature, dite m57. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de Sauliac sur Célé son budget principal et ses budgets annexes.

- L'existence d'une nomenclature simplifiée applicable aux communes de moins de 3500 habitants
La généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est obligatoire au plus tard au 1er janvier 2024.

Voté à l'unanimité

Disposition à prendre pour lutter contre les incendies : l'OLD

Daniel Bancel expose au conseil les enjeux prioritaires et le plan d'action départemental en matière de prévention, surveillance et lutte contre les feux de forêt dans le département. L'arrêté préfectoral couvrant l'intégralité du département du Lot a été signé en 2012. Il engage la mise en place des Obligations Légales de Débroussaillage sur les communes.

Corinne Magné a assisté à une réunion/formation sur cette réglementation et ce qu'elle entraîne.

Le Maire de la commune doit informer et veiller au respect de cet arrêté.

La méthodologie d'information des Sauliacois : envoi d'un courrier avec dépliant en s'assurant de sa réception et 1 date de réunion publique animée par le lieutenant Alain SAGNE du SDIS 46 contacté par Corinne Magné.

Le point sur les dossiers en cours :

Adressage : en attente de la réception des poteaux pour la pose, qui pourra être réalisée soit par les services du Grand Figeac ou par Olivier Marmiesse ou Stéphane Figuié .

Programme estival à Sauliac sur Célé :

- Fête votive les 29 et 30 juillet
- Sortie nature « petits animaux de la rivière », proposée par Pascal et Martine Polisset, à La Merlie le mercredi 3 août vers 10h.
- Conférence de Jean Hérel « Sauliacois d'hier, Sauliacois d'aujourd'hui », mercredi 9 août au soir
- Exposition des artistes Sauliacois(es) d'aujourd'hui le 09 août.
- Soirée Astronomie avec « Astronomade » le 23 août.
- Expo « gens d'avant » d'Yves Segond pour les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre

Questions diverses :

Motion AELC – contre l'installation du méga parc photovoltaïque présentée par l'association AELC

La mention est validée à 5 voix « pour » et 2 abstentions

Prochaines réunions de travail :

12 septembre – réunion transition (prépa plan d'actions communal / seulement le conseil / inviter ou associer Figeac Transition dans un 2^e temps)

27 septembre – réunion aménagement des espaces publics (prépa enquête + consultation Edouard Segalen)

Séance levée à 23h15.